

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES DÉTERMINANTS DE LA PRODUCTIVITÉ DES ENTREPRISES DU QUÉBEC

JANVIER 2026

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
DÉFINITIONS	4
1. TOUTES LES ENTREPRISES	5
2. 5 À 19 EMPLOYÉS	8
3. 20 À 49 EMPLOYÉS	11
4. 50 EMPLOYÉS ET PLUS	14
5. CONSTRUCTION	17
6. FABRICATION	20
7. SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES À FORTE VALEUR AJOUTÉE	23
8. SERVICES EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)	26

INTRODUCTION

L'enquête sur la productivité dans les entreprises québécoises a été réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à la demande du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation et de l'investissement 2022-2027.

L'objectif de l'enquête était de produire un diagnostic structuré sur les déterminants de la productivité et de la croissance des entreprises québécoises. Plus précisément, il s'agit de documenter leurs pratiques en matière d'investissements, d'innovation, de formation ainsi que leurs besoins de soutien externe. Les résultats permettront au gouvernement du Québec de mieux orienter ses interventions et d'adapter ses politiques publiques afin de favoriser l'accroissement de la productivité des entreprises.

La collecte de données s'est déroulée du 10 septembre 2024 au 24 janvier 2025 (avec une prolongation du questionnaire Web jusqu'au 28 janvier). L'échantillon initial comptait 13 905 entreprises, dont 12 099 ont été jugées admissibles (c'est-à-dire ayant au moins 5 employés). Parmi elles, 9 626 ont complété le questionnaire, ce qui correspond à un taux de réponse de 79,6 % et à un taux d'admissibilité de 87,1 %.

Le questionnaire, rendu obligatoire par le statisticien en chef de l'ISQ afin d'assurer la fiabilité statistique des résultats, comportait 18 questions réparties en quatre volets : (1) le profil de l'entreprise, (2) les investissements dans les technologies d'automatisation ou de numérisation, (3) les démarches d'innovation en produits et processus, et (4), les besoins en soutien externe. Le temps médian pour le compléter était d'environ 12 minutes en ligne et 19 minutes par téléphone.

L'enquête offre ainsi un portrait représentatif de la diversité des entreprises québécoises de cinq employés et plus, couvrant différents secteurs et tailles, et constitue une base probante pour évaluer les obstacles, les leviers et les pratiques qui influencent leur productivité.

DÉFINITIONS

AUTOMATISATION

Adoption de technologies, de logiciels et de machines pour effectuer des tâches et des processus auparavant réalisés manuellement par des personnes. L'objectif est d'améliorer l'efficacité, la précision, la rapidité et la rentabilité du fonctionnement, tout en réduisant les erreurs humaines, les coûts de main-d'œuvre et les délais d'exécution.

INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Ensemble des ressources, des technologies, des systèmes et des services qui permettent la création, le stockage, la gestion, la transmission et l'accès à l'information numérique. Elles jouent un rôle essentiel dans l'économie numérique, en facilitant la connectivité, la communication et la collaboration entre individus, entreprises et gouvernements.

INNOVATION

Produit ou processus (ou une combinaison des deux), nouveaux ou sensiblement améliorés, qui diffèrent des précédents et qui ont été soit mis à la disposition d'une clientèle potentielle (produit), soit mis en œuvre par l'organisation (processus).

NUMÉRISATION

Adoption de technologies de l'information intégrées aux processus, communications et services d'une entreprise. Elle permet de recueillir, de stocker, d'analyser et de partager des informations sous une forme numérique, accessibles au personnel, à la clientèle et aux fournisseurs.

PROCESSUS ORGANISATIONNELS

Ensemble des procédures, activités et flux de travail structurés qui assurent un fonctionnement efficace et permettent à une organisation d'atteindre ses objectifs. Ces processus coordonnent les ressources humaines, financières et matérielles et favorisent la communication et la collaboration entre les différentes parties prenantes.

PRODUCTIVITÉ

Rapport entre le résultat d'une activité productive (biens et services) et les facteurs de production utilisés pour parvenir à cette production. On distingue :

- Productivité du travail : valeur ajoutée rapportée au nombre d'heures travaillées;
- Productivité du capital : valeur ajoutée rapportée au capital fixe productif;
- Productivité globale des facteurs : valeur ajoutée rapportée à la combinaison du capital et du travail.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Forme de création pouvant être protégée par les lois ou le droit commun, comme une invention, une œuvre littéraire ou artistique, un dessin. Les principaux types sont les brevets, les marques de commerce, les dessins industriels, les secrets industriels et les droits d'auteur.

1. TOUTES LES ENTREPRISES

- 1.1. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant réalisé les actions suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Investissement dans les technologies d'automatisation ou de numérisation	34,1	[33,0 – 35,2]
Implantation de nouveaux équipements (hardware), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	62,5	[60,6 – 64,4]
Implantation de nouveaux logiciels (software), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	84,5	[83,0 – 85,9]
Formation spéciale ou nouvelle formation de son personnel en lien avec l'adoption de technologies d'automatisation ou de numérisation	26,6	[25,6 – 27,6]

- 1.2. Proportion des entreprises identifiant les freins suivants à l'implantation de technologies d'automatisation ou de numérisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Productivité suffisante de l'entreprise	33,2	[32,0 – 34,4]
Autres priorités	41,2	[40,0 – 42,4]
Accessibilité au financement (institutions financières, gouvernements ou autres)	20,3	[19,3 – 21,3]
Manque de connaissances à l'interne ou compétences difficiles à trouver à l'externe	17,9	[16,9 – 18,8]
Réglementation trop contraignante	7,6	[7,0 – 8,3]
Infrastructures numériques sous-développés (ex. : pas d'accès Internet haute vitesse)	3,6	[3,1 – 4,1]
Manque de main-d'œuvre qualifiée pour l'exploitation de ces technologies	19,2	[18,2 – 20,2]
Résistance au changement / expérience(s) passée(s) peu concluante(s)	14,8	[13,9 – 15,7]
Manque de temps	32,9	[31,7 – 34,1]
Risque jugé trop élevé ou incertitude de marché	9,9	[9,1 – 10,6]
Entreprise en phase de transfert ou de vente	6,5	[5,9 – 7,2]
Manque de main-d'œuvre spécialisée	15,0	[14,1 – 15,9]

1.3. Proportion des entreprises ayant utilisé chaque moyen pour acquérir des compétences spécialisées au cours des cinq dernières années :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Embauche de nouvelles personnes titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial	26,5	[25,5 – 27,4]
Embauche de main-d'œuvre spécialisée ou d'expérience	45,6	[44,4 – 46,8]
Stages pour des étudiant(e)s universitaires	14,5	[13,7 – 15,2]
Mutualisation (partage) de main-d'œuvre spécialisée avec une autre entreprise	6,1	[5,5 – 6,7]
Contrats(s) avec des consultant(e)s spécialisé(e)s	24,8	[23,8 – 25,7]
Activités de formation pour la main-d'œuvre existante	43,5	[42,4 – 44,7]
Aucune	27,7	[26,6 – 28,8]

1.4. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant mis en œuvre les actions suivantes en matière d'innovation de produits ou de processus d'affaires :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Développement ou amélioration de produits	32,6	[31,5 – 33,7]
Mise en place de nouveaux services	31,7	[30,6 – 32,9]
Développement, amélioration ou adaptation de procédés de fabrication	18,4	[17,6 – 19,3]
Adoption de nouveaux modes de commercialisation	14,0	[13,2 – 14,9]
Refonte du modèle d'affaires de l'entreprise	9,2	[8,6 – 10,0]
Instauration d'une démarche systématique d'amélioration continue	14,1	[13,3 – 14,9]
Optimisation des processus de production de biens ou de services	27,3	[26,2 – 28,3]
Optimisation des processus de gestion ou de contrôle	31,8	[30,7 – 32,9]
Aucune	32,6	[31,5 – 33,8]

1.5. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant bénéficié des aides gouvernementales suivantes pour la réalisation d'un projet d'innovation de produits ou de processus d'affaires ou pour la réalisation d'un projet d'investissement dans les technologies d'automatisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Aide fiscale	9,7	[9,2 – 10,3]
Aide financière à la R-I ou à l'investissement	6,6	[6,0 – 7,1]
Accompagnement par un expert-conseil	6,4	[5,8 – 6,9]
Sous-traitance d'un projet d'innovation	1,4	[1,2 – 1,7]
Aide à la formation des travailleurs	8,1	[7,5 – 8,7]
Aucune de ces aides	78,7	[77,8 – 79,6]

1.6. Proportion des entreprises identifiant les facteurs suivants qui les empêchent d'aller chercher les aides gouvernementales auxquelles elles peuvent être admissibles :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Méconnaissance des aides existantes	51,6	[50,4 – 52,9]
Difficulté à trouver de l'aide	13,0	[12,2 – 13,9]
Lourdeur de la paperasse gouvernementale pour obtenir ces aides	37,1	[36,0 – 38,3]
Longueur du délai de traitement des demandes	9,3	[8,6 – 10,0]
Pas nécessaire	23,9	[22,8 – 25,0]
Entreprise non admissible	21,0	[20,0 – 22,1]
Aucun empêchement	11,8	[11,1 – 12,7]

1.7. Proportion des entreprises identifiant les domaines suivants comme un besoin d'aide prioritaire de l'externe :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Amélioration des processus organisationnels	21,9	[20,9 – 22,9]
Développement des compétences entrepreneuriales	12,1	[11,3 – 12,9]
Recherche-développement et démonstration technologique précommerciale	7,7	[7,1 – 8,3]
Protection de la propriété intellectuelle	4,0	[3,6 – 4,5]
Commercialisation des innovations de l'entreprise	8,5	[7,9 – 9,2]
Commercialisation sur de nouveaux marchés	13,8	[13,1 – 14,6]
Adoption et implantation de nouvelles technologies	24,4	[23,4 – 25,4]
Formation de la main-d'œuvre	30,3	[29,1 – 31,4]
Accompagnement au transfert (vente) de l'entreprise	9,0	[8,3 – 9,7]
Aucun besoin d'aide de l'externe	39,1	[37,9 – 40,4]

1.8. Proportion des entreprises ayant choisi les mesures suivantes comme la plus efficace pour accroître leur productivité¹ :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Allègement de la réglementation	27,6	[26,4 – 28,8]
Allègement de la fiscalité	29,2	[28,0 – 30,5]
Programmes d'aide financière	29,0	[27,8 – 30,2]
Accompagnement spécialisé	17,3	[16,3 – 18,3]

¹ Les totaux ne donnent pas 100 % car il s'agit des mesures classées au 1^{er} rang par les entreprises. Les totaux à 100 % sont par mesure individuelle et non par rang.

2.5 À 19 EMPLOYÉS

2.1. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant réalisé les actions suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Investissement dans les technologies d'automatisation ou de numérisation	26,7	[25,5 – 28,0]
Implantation de nouveaux équipements (hardware), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	59,6	[56,8 – 62,3]
Implantation de nouveaux logiciels (software), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	83,4	[81,3 – 85,2]
Formation spéciale ou nouvelle formation de son personnel en lien avec l'adoption de technologies d'automatisation ou de numérisation	19,7	[18,6 – 20,9]

2.2. Proportion des entreprises identifiant les freins suivants à l'implantation de technologies d'automatisation ou de numérisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Productivité suffisante de l'entreprise	35,6	[34,1 – 37,2]
Autres priorités	38,9	[37,3 – 40,4]
Accessibilité au financement (institutions financières, gouvernements ou autre)	19,7	[18,5 – 21,0]
Manque de connaissance à l'interne, ou compétences difficiles à trouver à l'externe	16,5	[15,4 – 17,7]
Réglementation trop contraignante	7,6	[6,8 – 8,5]
Infrastructures numériques sous-développées (ex. : pas d'accès à Internet haute vitesse)	3,0	[2,6 – 3,8]
Manque de main-d'œuvre qualifiée pour l'exploitation de ces technologies	18,4	[17,2 – 19,7]
Résistance au changement / expérience(s) passée(s) peu concluante(s)	12,1	[11,1 – 13,2]
Manque de temps	31,2	[29,8 – 32,6]
Risque jugé trop élevé ou incertitude de marché	9,8	[8,9 – 10,8]
Entreprise en phase de transfert ou de vente	7,3	[6,5 – 8,2]
Manque de main-d'œuvre spécialisée	14,7	[13,6 – 15,8]

2.3. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant acquis les compétences spécialisées nécessaires à leur croissance à l'aide des façons suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Embauche de nouvelles personnes titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial	19,8	[18,7 – 20,9]
Embauche de main-d'œuvre spécialisée ou d'expérience	38,0	[36,5 – 39,5]
Stages pour des étudiant(e)s universitaires	10,1	[9,3 – 10,9]
Mutation (partage) de main-d'œuvre spécialisée avec une autre entreprise	5,3	[4,6 – 6,0]
Contrat(s) avec des consultant(e)s spécialisé(e)s	18,3	[17,3 – 19,5]
Activités de formation pour la main-d'œuvre existante	35,6	[34,1 – 37,1]
Aucune	34,6	[33,1 – 36,1]

2.4. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant mis en œuvre les actions suivantes en matière d'innovation de produits ou de processus d'affaires :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Développement ou amélioration de produits	28,8	[27,5 – 30,2]
Mise en place de nouveaux services	29,0	[27,6 – 30,4]
Développement, amélioration ou adaptation de procédés de fabrication	15,0	[14,0 – 16,1]
Adoption de nouveaux modes de commercialisation	11,8	[10,9 – 12,8]
Refonte du modèle d'affaires de l'entreprise	8,1	[7,4 – 9,0]
Instauration d'une démarche systématique d'amélioration continue	10,0	[9,5 – 11,3]
Optimisation des processus de production de biens ou de services	22,8	[21,6 – 24,1]
Optimisation des processus de gestion ou de contrôle	26,0	[24,7 – 27,4]
Aucune	38,2	[36,7 – 39,8]

2.5. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant bénéficié des aides gouvernementales suivantes pour la réalisation d'un projet d'innovation de produits ou de processus d'affaires ou pour la réalisation d'un projet d'investissement dans les technologies d'automatisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Aide fiscale	6,1	[5,6 – 6,7]
Aide financière à la R-I ou à l'investissement	4,9	[4,4 – 5,5]
Accompagnement par un expert-conseil	5,1	[4,5 – 5,7]
Sous-traitance d'un projet d'innovation	0,9	[0,7 – 1,2]
Aide à la formation des travailleurs	5,4	[4,8 – 6,1]
Aucune aide	84,1	[83,0 – 85,1]

2.6. Proportion des entreprises identifiant les facteurs suivants qui les empêchent d'aller chercher les aides gouvernementales auxquelles elles peuvent être admissibles :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Méconnaissance des aides existantes	51,1	[49,5 – 52,7]
Difficulté à trouver de l'aide	13,5	[12,5 – 14,6]
Lourdeur de la paperasserie gouvernementale pour obtenir ces aides	36,0	[34,5 – 37,5]
Longueur du délai de traitement des demandes	8,4	[7,6 – 9,3]
Pas nécessaire	26,8	[25,4 – 28,2]
Entreprise non admissible	20,9	[19,7 – 22,2]
Aucun empêchement	11,0	[10,0 – 12,0]

2.7. Proportion des entreprises identifiant les domaines suivants comme un besoin d'aide prioritaire de l'externe :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Amélioration des processus organisationnels	19,1	[17,9 – 20,4]
Développement des compétences entrepreneuriales	12,1	[11,1 – 13,2]
Recherche-développement et démonstration technologique précommerciale	7,0	[6,3 – 7,8]
Protection de la propriété intellectuelle	3,4	[3,0 – 4,0]
Commercialisation des innovations de l'entreprise	8,8	[8,0 – 9,7]
Commercialisation sur de nouveaux marchés	13,7	[12,7 – 14,7]
Adoption et implantation de nouvelles technologies	20,5	[19,3 – 21,7]
Formation de la main-d'œuvre	27,7	[26,3 – 29,1]
Accompagnement au transfert (vente) de l'entreprise	10,2	[9,3 – 11,1]
Aucun besoin d'aide de l'externe	42,0	[40,5 – 43,6]

2.8. Proportion des entreprises ayant choisi les mesures suivantes comme la plus efficace pour accroître leur productivité² :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Allègement de la réglementation	26,9	[25,4 – 28,4]
Allègement de la fiscalité	32,3	[30,8 – 34,0]
Programmes d'aide financière	27,6	[26,1 – 29,1]
Accompagnement spécialisé	16,6	[15,4 – 17,9]

² Les totaux ne donnent pas 100 % car il s'agit des mesures classées au 1^{er} rang par les entreprises. Les totaux à 100 % sont par mesure individuelle et non par rang.

3. 20 À 49 EMPLOYÉS

3.1. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant réalisé les actions suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Investissement dans les technologies d'automatisation ou de numérisation	41,3	[38,7 – 44,0]
Implantation de nouveaux équipements (hardware), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	65,0	[61,2 – 68,6]
Implantation de nouveaux logiciels (software), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	83,4	[80,1 – 86,2]
Formation spéciale ou nouvelle formation de son personnel en lien avec l'adoption de technologies d'automatisation ou de numérisation	33,2	[30,7 – 35,7]

3.2. Proportion des entreprises identifiant les freins suivants à l'implantation de technologies d'automatisation ou de numérisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Productivité suffisante de l'entreprise	30,9	[28,4 – 33,5]
Autres priorités	43,6	[40,9 – 46,4]
Accessibilité au financement (institutions financières, gouvernements ou autre)	21,5	[19,4 – 23,8]
Manque de connaissance à l'interne, ou compétences difficiles à trouver à l'externe	20,8	[18,7 – 23,0]
Réglementation trop contraignante	7,7	[6,3 – 9,2]
Infrastructures numériques sous-développées (ex. : pas d'accès à Internet haute vitesse)	4,2	[3,2 – 5,5]
Manque de main-d'œuvre qualifiée pour l'exploitation de ces technologies	21,1	[18,9 – 23,3]
Résistance au changement / expérience(s) passée(s) peu concluante(s)	17,1	[15,2 – 19,3]
Manque de temps	35,4	[32,8 – 38,0]
Risque jugé trop élevé ou incertitude de marché	9,7	[8,2 – 11,5]
Entreprise en phase de transfert ou de vente	5,7	[4,5 – 7,1]
Manque de main-d'œuvre spécialisée	15,4	[13,6 – 17,5]

3.3. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant acquis les compétences spécialisées nécessaires à leur croissance à l'aide des façons suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Embauche de nouvelles personnes titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial	30,5	[28,2 – 32,8]
Embauche de main-d'œuvre spécialisée ou d'expérience	53,5	[50,7 – 56,1]
Stages pour des étudiant(e)s universitaires	17,3	[15,5 – 19,3]
Mutation (partage) de main-d'œuvre spécialisée avec une autre entreprise	6,9	[5,7 – 8,5]
Contrat(s) avec des consultant(e)s spécialisé(e)s	30,2	[27,9 – 32,5]
Activités de formation pour la main-d'œuvre existante	51,1	[48,4 – 53,8]
Aucune	19,6	[17,5 – 21,9]

3.4. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant mis en œuvre les actions suivantes en matière d'innovation de produits ou de processus d'affaires :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Développement ou amélioration de produits	37,7	[35,2 – 40,3]
Mise en place de nouveaux services	35,9	[33,4 – 38,5]
Développement, amélioration ou adaptation de procédés de fabrication	21,5	[19,5 – 23,6]
Adoption de nouveaux modes de commercialisation	15,9	[14,0 – 17,9]
Refonte du modèle d'affaires de l'entreprise	10,8	[9,3 – 12,5]
Instauration d'une démarche systématique d'amélioration continue	18,8	[16,8 – 20,9]
Optimisation des processus de production de biens ou de services	31,7	[29,3 – 34,2]
Optimisation des processus de gestion ou de contrôle	38,4	[35,8 – 41,0]
Aucune	25,8	[23,4 – 28,3]

3.5. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant bénéficié des aides gouvernementales suivantes pour la réalisation d'un projet d'innovation de produits ou de processus d'affaires ou pour la réalisation d'un projet d'investissement dans les technologies d'automatisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Aide fiscale	11,7	[10,5 – 13,0]
Aide financière à la R-I ou à l'investissement	6,6	[5,5 – 7,7]
Accompagnement par un expert-conseil	8,2	[6,9 – 9,6]
Sous-traitance d'un projet d'innovation	1,6	[1,2 – 2,1]
Aide à la formation des travailleurs	11,7	[10,1 – 13,4]
Aucune aide	73,4	[71,2 – 75,5]

3.6. Proportion des entreprises identifiant les facteurs suivants qui les empêchent d'aller chercher les aides gouvernementales auxquelles elles peuvent être admissibles :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Méconnaissance des aides existantes	54,4	[51,7 – 57,0]
Difficulté à trouver de l'aide	13,2	[11,5 – 15,1]
Lourdeur de la paperasserie gouvernementale pour obtenir ces aides	40,7	[38,0 – 43,3]
Longueur du délai de traitement des demandes	10,4	[9,0 – 12,0]
Pas nécessaire	20,2	[18,1 – 22,5]
Entreprise non admissible	19,7	[17,6 – 22,0]
Aucun empêchement	10,9	[9,4 – 12,7]

3.7. Proportion des entreprises identifiant les domaines suivants comme un besoin d'aide prioritaire de l'externe :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Amélioration des processus organisationnels	26,6	[24,2 – 29,1]
Développement des compétences entrepreneuriales	13,3	[11,4 – 15,3]
Recherche-développement et démonstration technologique précommerciale	7,8	[6,6 – 9,1]
Protection de la propriété intellectuelle	5,4	[4,3 – 6,7]
Commercialisation des innovations de l'entreprise	8,4	[7,1 – 9,9]
Commercialisation sur de nouveaux marchés	14,8	[13,2 – 16,6]
Adoption et implantation de nouvelles technologies	28,4	[26,1 – 30,9]
Formation de la main-d'œuvre	33,9	[31,3 – 36,5]
Accompagnement au transfert (vente) de l'entreprise	7,6	[6,2 – 9,1]
Aucun besoin d'aide de l'externe	35,0	[32,5 – 37,7]

3.8. Proportion des entreprises ayant choisi les mesures suivantes comme la plus efficace pour accroître leur productivité³ :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Allègement de la réglementation	27,2	[24,7 – 29,9]
Allègement de la fiscalité	25,1	[22,6 – 27,7]
Programmes d'aide financière	32,0	[29,4 – 34,7]
Accompagnement spécialisé	18,3	[16,2 – 20,5]

³ Les totaux ne donnent pas 100 % car il s'agit des mesures classées au 1^{er} rang par les entreprises. Les totaux à 100 % sont par mesure individuelle et non par rang.

4.50 EMPLOYÉS ET PLUS

4.1. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant réalisé les actions suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Investissement dans les technologies d'automatisation ou de numérisation	57,6	[54,4 – 60,7]
Implantation de nouveaux équipements (hardware), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	66,2	[62,3 – 69,9]
Implantation de nouveaux logiciels (software), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	88,4	[85,2 – 90,9]
Formation spéciale ou nouvelle formation de son personnel en lien avec l'adoption de technologies d'automatisation ou de numérisation	49,0	[45,9 – 52,2]

4.2. Proportion des entreprises identifiant les freins suivants à l'implantation de technologies d'automatisation ou de numérisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Productivité suffisante de l'entreprise	25,5	[22,7 – 28,5]
Autres priorités	48,3	[45,0 – 51,6]
Accessibilité au financement (institutions financières, gouvernements ou autre)	21,3	[18,9 – 23,9]
Manque de connaissance à l'interne, ou compétences difficiles à trouver à l'externe	19,8	[17,4 – 22,4]
Réglementation trop contraignante	7,5	[5,9 – 9,3]
Infrastructures numériques sous-développées (ex. : pas d'accès à Internet haute vitesse)	4,7	[3,5 – 6,2]
Manque de main-d'œuvre qualifiée pour l'exploitation de ces technologies	19,8	[17,5 – 22,3]
Résistance au changement / expérience(s) passée(s) peu concluante(s)	23,8	[21,1 – 26,6]
Manque de temps	37,1	[34,1 – 40,2]
Risque jugé trop élevé ou incertitude de marché	10,2	[8,5 – 12,3]
Entreprise en phase de transfert ou de vente	4,2	[3,0 – 5,7]
Manque de main-d'œuvre spécialisée	15,9	[13,7 – 18,3]

4.3. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant acquis les compétences spécialisées nécessaires à leur croissance à l'aide des façons suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Embauche de nouvelles personnes titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial	52,0	[48,9 – 55,2]
Embauche de main-d'œuvre spécialisée ou d'expérience	69,0	[65,8 – 72,0]
Stages pour des étudiant(e)s universitaires	30,9	[28,1 – 33,7]
Mutation (partage) de main-d'œuvre spécialisée avec une autre entreprise	8,5	[6,8 – 10,5]
Contrat(s) avec des consultant(e)s spécialisé(e)s	46,8	[43,7 – 50,0]
Activités de formation pour la main-d'œuvre existante	69,3	[66,3 – 72,3]
Aucune	7,8	[6,1 – 9,9]

4.4. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant mis en œuvre les actions suivantes en matière d'innovation de produits ou de processus d'affaires :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Développement ou amélioration de produits	42,6	[39,6 – 45,6]
Mise en place de nouveaux services	38,3	[35,3 – 41,5]
Développement, amélioration ou adaptation de procédés de fabrication	29,5	[27,1 – 32,2]
Adoption de nouveaux modes de commercialisation	21,3	[18,8 – 24,1]
Refonte du modèle d'affaires de l'entreprise	12,0	[10,2 – 14,2]
Instauration d'une démarche systématique d'amélioration continue	24,3	[21,8 – 27,0]
Optimisation des processus de production de biens ou de services	41,5	[38,4 – 44,6]
Optimisation des processus de gestion ou de contrôle	49,0	[45,7 – 52,2]
Aucune	16,8	[14,4 – 19,6]

4.5. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant bénéficié des aides gouvernementales suivantes pour la réalisation d'un projet d'innovation de produits ou de processus d'affaires ou pour la réalisation d'un projet d'investissement dans les technologies d'automatisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Aide fiscale	24,0	[21,8 – 26,3]
Aide financière à la R-I ou à l'investissement	14,4	[12,5 – 16,5]
Accompagnement par un expert-conseil	9,6	[8,2 – 11,2]
Sous-traitance d'un projet d'innovation	3,7	[2,9 – 4,8]
Aide à la formation des travailleurs	15,1	[12,9 – 17,4]
Aucune aide	61,7	[58,8 – 64,6]

4.6. Proportion des entreprises identifiant les facteurs suivants qui les empêchent d'aller chercher les aides gouvernementales auxquelles elles peuvent être admissibles :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Méconnaissance des aides existantes	49,7	[46,4 – 53,0]
Difficulté à trouver de l'aide	10,4	[8,5 – 12,6]
Lourdeur de la paperasserie gouvernementale pour obtenir ces aides	37,1	[34,1 – 40,3]
Longueur du délai de traitement des demandes	11,4	[9,6 – 13,5]
Pas nécessaire	16,0	[13,7 – 18,7]
Entreprise non admissible	23,7	[20,9 – 26,7]
Aucun empêchement	17,4	[15,1 – 20,0]

4.7. Proportion des entreprises identifiant les domaines suivants comme un besoin d'aide prioritaire de l'externe :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Amélioration des processus organisationnels	27,4	[24,6 – 30,3]
Développement des compétences entrepreneuriales	10,0	[8,1 – 12,1]
Recherche-développement et démonstration technologique précommerciale	10,6	[9,1 – 12,4]
Protection de la propriété intellectuelle	4,4	[3,4 – 5,6]
Commercialisation des innovations de l'entreprise	7,2	[5,8 – 8,8]
Commercialisation sur de nouveaux marchés	13,1	[11,2 – 15,2]
Adoption et implantation de nouvelles technologies	36,6	[33,6 – 39,7]
Formation de la main-d'œuvre	37,1	[34,0 – 40,3]
Accompagnement au transfert (vente) de l'entreprise	5,7	[4,2 – 7,6]
Aucun besoin d'aide de l'externe	31,9	[28,9 – 35,1]

4.8. Proportion des entreprises ayant choisi les mesures suivantes comme la plus efficace pour accroître leur productivité⁴ :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Allègement de la réglementation	31,3	[28,1 – 34,6]
Allègement de la fiscalité	21,8	[19,1 – 24,8]
Programmes d'aide financière	30,2	[27,3 – 33,3]
Accompagnement spécialisé	19,1	[16,6 – 21,7]

⁴ Les totaux ne donnent pas 100 % car il s'agit des mesures classées au 1^{er} rang par les entreprises. Les totaux à 100 % sont par mesure individuelle et non par rang.

5. CONSTRUCTION

5.1. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant réalisé les actions suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Investissement dans les technologies d'automatisation ou de numérisation	21,0	[18,0 – 24,5]
Implantation de nouveaux équipements (hardware), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	48,8	[39,9 – 57,7]
Implantation de nouveaux logiciels (software), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	88,5	[81,4 – 93,1]
Formation spéciale ou nouvelle formation de son personnel en lien avec l'adoption de technologies d'automatisation ou de numérisation	15,8	[13,1 – 18,9]

5.2. Proportion des entreprises identifiant les freins suivants à l'implantation de technologies d'automatisation ou de numérisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Productivité suffisante de l'entreprise	33,9	[30,1 – 38,0]
Autres priorités	41,3	[37,3 – 45,5]
Accessibilité au financement (institutions financières, gouvernements ou autre)	12,0	[9,5 – 14,9]
Manque de connaissance à l'interne, ou compétences difficiles à trouver à l'externe	16,1	[13,3 – 19,4]
Réglementation trop contraignante	7,4	[5,5 – 9,9]
Infrastructures numériques sous-développées (ex. : pas d'accès à Internet haute vitesse)	2,9	[1,8 – 4,7]
Manque de main-d'œuvre qualifiée pour l'exploitation de ces technologies	20,7	[17,6 – 24,3]
Résistance au changement / expérience(s) passée(s) peu concluante(s)	14,0	[11,04 – 17,1]
Manque de temps	34,5	[30,7 – 38,5]
Risque jugé trop élevé ou incertitude de marché	7,1	[5,3 – 9,6]
Entreprise en phase de transfert ou de vente	7,6	[5,7 – 10,1]
Manque de main-d'œuvre spécialisée	15,7	[12,9 – 19,0]

5.3. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant acquis les compétences spécialisées nécessaires à leur croissance à l'aide des façons suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Embauche de nouvelles personnes titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial	14,0	[11,5 – 17,0]
Embauche de main-d'œuvre spécialisée ou d'expérience	57,6	[53,6 – 61,6]
Stages pour des étudiant(e)s universitaires	7,4	[5,6 – 9,7]
Mutation (partage) de main-d'œuvre spécialisée avec une autre entreprise	8,5	[6,4 – 11,1]
Contrat(s) avec des consultant(e)s spécialisé(e)s	20,8	[17,7 – 24,3]
Activités de formation pour la main-d'œuvre existante	36,9	[33,2 – 40,9]
Aucune	24,3	[21,0 – 28,0]

5.4. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant mis en œuvre les actions suivantes en matière d'innovation de produits ou de processus d'affaires :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Développement ou amélioration de produits	16,9	[14,1 – 20,3]
Mise en place de nouveaux services	22,9	[19,6 – 26,5]
Développement, amélioration ou adaptation de procédés de fabrication	15,9	[13,2 – 19,1]
Adoption de nouveaux modes de commercialisation	3,5	[2,2 – 5,3]
Refonte du modèle d'affaires de l'entreprise	10,7	[8,4 – 13,5]
Instauration d'une démarche systématique d'amélioration continue	11,4	[9,1 – 14,2]
Optimisation des processus de production de biens ou de services	20,3	[17,2 – 23,8]
Optimisation des processus de gestion ou de contrôle	26,4	[23,1 – 30,1]
Aucune	46,3	[42,3 – 50,4]

5.5. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant bénéficié des aides gouvernementales suivantes pour la réalisation d'un projet d'innovation de produits ou de processus d'affaires ou pour la réalisation d'un projet d'investissement dans les technologies d'automatisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Aide fiscale	4,9	[3,4 – 6,9]
Aide financière à la R-I ou à l'investissement	3,7	[2,5 – 5,6]
Accompagnement par un expert-conseil	4,4	[3,0 – 6,5]
Sous-traitance d'un projet d'innovation	0,5	[0,1 – 1,4]
Aide à la formation des travailleurs	7,1	[5,3 – 9,5]
Aucune aide	85,4	[82,3 – 88,0]

5.6. Proportion des entreprises identifiant les facteurs suivants qui les empêchent d'aller chercher les aides gouvernementales auxquelles elles peuvent être admissibles :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Méconnaissance des aides existantes	52,2	[48,0 – 56,3]
Difficulté à trouver de l'aide	12,9	[10,4 – 15,9]
Lourdeur de la paperasserie gouvernementale pour obtenir ces aides	34,1	[30,3 – 38,1]
Longueur du délai de traitement des demandes	5,3	[3,7 – 7,5]
Pas nécessaire	32,5	[28,7 – 36,4]
Entreprise non admissible	17,1	[14,2 – 20,4]
Aucun empêchement	13,1	[10,6 – 16,2]

5.7. Proportion des entreprises identifiant les domaines suivants comme un besoin d'aide prioritaire de l'externe :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Amélioration des processus organisationnels	24,5	[21,2 – 28,2]
Développement des compétences entrepreneuriales	13,9	[11,3 – 17,0]
Recherche-développement et démonstration technologique précommerciale	4,9	[3,4 – 7,0]
Protection de la propriété intellectuelle	2,2	[1,3 – 3,8]
Commercialisation des innovations de l'entreprise	3,8	[2,5 – 5,7]
Commercialisation sur de nouveaux marchés	5,1	[3,6 – 7,3]
Adoption et implantation de nouvelles technologies	17,7	[14,8 – 21,0]
Formation de la main-d'œuvre	29,5	[25,9 – 33,4]
Accompagnement au transfert (vente) de l'entreprise	8,7	[6,6 – 11,3]
Aucun besoin d'aide de l'externe	45,5	[41,5 – 49,6]

5.8. Proportion des entreprises ayant choisi les mesures suivantes comme la plus efficace pour accroître leur productivité⁵ :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Allègement de la réglementation	35,0	[31,0 – 39,4]
Allègement de la fiscalité	31,7	[27,8 – 35,9]
Programmes d'aide financière	18,2	[15,0 – 21,9]
Accompagnement spécialisé	17,4	[14,3 – 21,0]

⁵ Les totaux ne donnent pas 100 % car il s'agit des mesures classées au 1^{er} rang par les entreprises. Les totaux à 100 % sont par mesure individuelle et non par rang.

6. FABRICATION

6.1. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant réalisé les actions suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Investissement dans les technologies d'automatisation ou de numérisation	51,6	[49,2 – 53,9]
Implantation de nouveaux équipements (hardware), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	81,8	[78,9 – 84,4]
Implantation de nouveaux logiciels (software), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	72,4	[69,2 – 75,4]
Formation spéciale ou nouvelle formation de son personnel en lien avec l'adoption de technologies d'automatisation ou de numérisation	37,2	[35,0 – 39,5]

6.2. Proportion des entreprises identifiant les freins suivants à l'implantation de technologies d'automatisation ou de numérisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Productivité suffisante de l'entreprise	30,4	[28,2 – 32,7]
Autres priorités	34,3	[32,0 – 36,7]
Accessibilité au financement (institutions financières, gouvernements ou autre)	31,7	[29,3 – 34,1]
Manque de connaissance à l'interne, ou compétences difficiles à trouver à l'externe	23,8	[21,7 – 26,0]
Réglementation trop contraignante	6,6	[5,4 – 8,1]
Infrastructures numériques sous-développées (ex. : pas d'accès à Internet haute vitesse)	3,5	[2,7 – 4,5]
Manque de main-d'œuvre qualifiée pour l'exploitation de ces technologies	30,1	[27,9 – 32,3]
Résistance au changement / expérience(s) passée(s) peu concluante(s)	15,0	[13,4 – 16,8]
Manque de temps	35,5	[33,1 – 37,8]
Risque jugé trop élevé ou incertitude de marché	17,1	[15,4 – 19,0]
Entreprise en phase de transfert ou de vente	6,6	[5,5 – 7,9]
Manque de main-d'œuvre spécialisée	22,9	[21,0 – 24,9]

6.3. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant acquis les compétences spécialisées nécessaires à leur croissance à l'aide des façons suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Embauche de nouvelles personnes titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial	34,4	[32,3 – 36,6]
Embauche de main-d'œuvre spécialisée ou d'expérience	51,9	[49,5 – 54,2]
Stages pour des étudiant(e)s universitaires	17,6	[15,9 – 19,5]
Mutation (partage) de main-d'œuvre spécialisée avec une autre entreprise	5,8	[4,7 – 7,1]
Contrat(s) avec des consultant(e)s spécialisé(e)s	36,8	[34,6 – 39,1]
Activités de formation pour la main-d'œuvre existante	46,2	[43,8 – 48,5]
Aucune	22,6	[20,7 – 24,6]

6.4. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant mis en œuvre les actions suivantes en matière d'innovation de produits ou de processus d'affaires :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Développement ou amélioration de produits	61,9	[59,5 – 64,3]
Mise en place de nouveaux services	22,7	[20,7 – 24,9]
Développement, amélioration ou adaptation de procédés de fabrication	65,4	[63,1 – 67,7]
Adoption de nouveaux modes de commercialisation	15,7	[13,9 – 17,6]
Refonte du modèle d'affaires de l'entreprise	10,6	[9,0 – 12,3]
Instauration d'une démarche systématique d'amélioration continue	19,8	[18,0 – 21,8]
Optimisation des processus de production de biens ou de services	50,4	[47,9 – 52,8]
Optimisation des processus de gestion ou de contrôle	38,4	[36,0 – 40,8]
Aucune	12,3	[10,7 – 14,0]

6.5. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant bénéficié des aides gouvernementales suivantes pour la réalisation d'un projet d'innovation de produits ou de processus d'affaires ou pour la réalisation d'un projet d'investissement dans les technologies d'automatisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Aide fiscale	33,8	[31,6 – 36,0]
Aide financière à la R-I ou à l'investissement	19,2	[17,4 – 21,2]
Accompagnement par un expert-conseil	19,3	[17,5 – 21,4]
Sous-traitance d'un projet d'innovation	6,5	[5,4 – 7,8]
Aide à la formation des travailleurs	18,4	[16,6 – 20,3]
Aucune aide	49,4	[47,0 – 51,8]

6.6. Proportion des entreprises identifiant les facteurs suivants qui les empêchent d'aller chercher les aides gouvernementales auxquelles elles peuvent être admissibles :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Méconnaissance des aides existantes	53,4	[50,9 – 55,9]
Difficulté à trouver de l'aide	15,7	[14,0 – 17,6]
Lourdeur de la paperasserie gouvernementale pour obtenir ces aides	49,9	[47,4 – 52,4]
Longueur du délai de traitement des demandes	17,6	[15,8 – 19,7]
Pas nécessaire	12,1	[10,6 – 13,8]
Entreprise non admissible	11,2	[9,7 – 12,8]
Aucun empêchement	12,5	[11,1 – 14,2]

6.7. Proportion des entreprises identifiant les domaines suivants comme un besoin d'aide prioritaire de l'externe :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Amélioration des processus organisationnels	27,5	[25,3 – 29,8]
Développement des compétences entrepreneuriales	10,2	[8,8 – 11,8]
Recherche-développement et démonstration technologique précommerciale	16,5	[14,7 – 18,5]
Protection de la propriété intellectuelle	6,6	[5,5 – 7,8]
Commercialisation des innovations de l'entreprise	15,0	[13,3 – 16,9]
Commercialisation sur de nouveaux marchés	28,3	[26,1 – 30,5]
Adoption et implantation de nouvelles technologies	36,8	[34,5 – 39,3]
Formation de la main-d'œuvre	30,1	[27,9 – 32,3]
Accompagnement au transfert (vente) de l'entreprise	9,9	[8,5 – 11,4]
Aucun besoin d'aide de l'externe	24,1	[22,1 – 26,3]

6.8. Proportion des entreprises ayant choisi les mesures suivantes comme la plus efficace pour accroître leur productivité⁶ :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Allègement de la réglementation	17,5	[15,6 – 19,7]
Allègement de la fiscalité	23,8	[21,7 – 26,1]
Programmes d'aide financière	39,5	[37,0 – 42,1]
Accompagnement spécialisé	21,3	[19,2 – 23,5]

⁶ Les totaux ne donnent pas 100 % car il s'agit des mesures classées au 1^{er} rang par les entreprises. Les totaux à 100 % sont par mesure individuelle et non par rang.

7. SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES À FORTE VALEUR AJOUTÉE

7.1. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant réalisé les actions suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Investissement dans les technologies d'automatisation ou de numérisation	55,2	[52,1 – 58,3]
Implantation de nouveaux équipements (hardware), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	42,1	[38,1 – 46,3]
Implantation de nouveaux logiciels (software), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	98,2	[96,3 – 99,1]
Formation spéciale ou nouvelle formation de son personnel en lien avec l'adoption de technologies d'automatisation ou de numérisation	45,9	[42,8 – 49,0]

7.2. Proportion des entreprises identifiant les freins suivants à l'implantation de technologies d'automatisation ou de numérisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Productivité suffisante de l'entreprise	26,3	[23,6 – 29,2]
Autres priorités	45,5	[42,3 – 48,6]
Accessibilité au financement (institutions financières, gouvernements ou autre)	31,5	[28,7 – 34,5]
Manque de connaissance à l'interne, ou compétences difficiles à trouver à l'externe	19,8	[17,3 – 22,5]
Réglementation trop contraignante	5,5	[4,2 – 7,0]
Infrastructures numériques sous-développées (ex. : pas d'accès à Internet haute vitesse)	2,3	[1,6 – 3,4]
Manque de main-d'œuvre qualifiée pour l'exploitation de ces technologies	20,0	[17,5 – 22,7]
Résistance au changement / expérience(s) passée(s) peu concluante(s)	16,7	[14,5 – 19,3]
Manque de temps	49,4	[46,3 – 52,6]
Risque jugé trop élevé ou incertitude de marché	8,4	[6,8 – 10,4]
Entreprise en phase de transfert ou de vente	3,6	[2,6 – 5,0]
Manque de main-d'œuvre spécialisée	14,7	[12,6 – 17,0]

7.3. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant acquis les compétences spécialisées nécessaires à leur croissance à l'aide des façons suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Embauche de nouvelles personnes titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial	69,8	[66,9 – 72,6]
Embauche de main-d'œuvre spécialisée ou d'expérience	63,5	[60,5 – 66,4]
Stages pour des étudiant(e)s universitaires	42,5	[39,5 – 45,7]
Mutation (partage) de main-d'œuvre spécialisée avec une autre entreprise	9,0	[7,4 – 11,0]
Contrat(s) avec des consultant(e)s spécialisé(e)s	53,6	[50,4 – 56,7]
Activités de formation pour la main-d'œuvre existante	57,6	[54,6 – 60,6]
Aucune	6,5	[5,1 – 8,2]

7.4. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant mis en œuvre les actions suivantes en matière d'innovation de produits ou de processus d'affaires :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Développement ou amélioration de produits	55,8	[52,9 – 58,7]
Mise en place de nouveaux services	54,6	[51,5 – 57,7]
Développement, amélioration ou adaptation de procédés de fabrication	19,8	[17,4 – 22,5]
Adoption de nouveaux modes de commercialisation	20,5	[18,2 – 23,0]
Refonte du modèle d'affaires de l'entreprise	21,0	[18,7 – 23,6]
Instauration d'une démarche systématique d'amélioration continue	27,4	[24,7 – 30,2]
Optimisation des processus de production de biens ou de services	45,8	[42,7 – 49,0]
Optimisation des processus de gestion ou de contrôle	46,5	[43,5 – 49,7]
Aucune	11,3	[9,5 – 13,5]

7.5. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant bénéficié des aides gouvernementales suivantes pour la réalisation d'un projet d'innovation de produits ou de processus d'affaires ou pour la réalisation d'un projet d'investissement dans les technologies d'automatisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Aide fiscale	40,0	[37,2 – 42,7]
Aide financière à la R-I ou à l'investissement	13,2	[11,3 – 15,5]
Accompagnement par un expert-conseil	16,9	[14,7 – 19,4]
Sous-traitance d'un projet d'innovation	5,7	[4,4 – 7,4]
Aide à la formation des travailleurs	17,2	[15,0 – 19,7]
Aucune aide	44,6	[41,6 – 47,6]

7.6. Proportion des entreprises identifiant les facteurs suivants qui les empêchent d'aller chercher les aides gouvernementales auxquelles elles peuvent être admissibles :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Méconnaissance des aides existantes	54,2	[51,0 – 57,3]
Difficulté à trouver de l'aide	13,1	[11,1 – 15,4]
Lourdeur de la paperasserie gouvernementale pour obtenir ces aides	49,8	[46,7 – 53,0]
Longueur du délai de traitement des demandes	14,5	[12,5 – 16,8]
Pas nécessaire	10,6	[8,8 – 12,7]
Entreprise non admissible	17,7	[15,4 – 20,2]
Aucun empêchement	11,9	[10,0 – 14,1]

7.7. Proportion des entreprises identifiant les domaines suivants comme un besoin d'aide prioritaire de l'externe :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Amélioration des processus organisationnels	27,9	[25,2 – 30,8]
Développement des compétences entrepreneuriales	12,8	[10,8 – 15,1]
Recherche-développement et démonstration technologique précommerciale	18,9	[16,7 – 21,4]
Protection de la propriété intellectuelle	13,8	[11,8 – 16,1]
Commercialisation des innovations de l'entreprise	23,0	[20,6 – 25,6]
Commercialisation sur de nouveaux marchés	31,4	[28,7 – 34,3]
Adoption et implantation de nouvelles technologies	29,0	[26,2 – 31,9]
Formation de la main-d'œuvre	29,8	[27,0 – 32,8]
Accompagnement au transfert (vente) de l'entreprise	9,5	[7,8 – 11,6]
Aucun besoin d'aide de l'externe	23,9	[21,2 – 26,7]

7.8. Proportion des entreprises ayant choisi les mesures suivantes comme la plus efficace pour accroître leur productivité⁷ :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Allègement de la réglementation	18,8	[16,3 – 21,5]
Allègement de la fiscalité	24,7	[21,9 – 27,7]
Programmes d'aide financière	39,3	[36,1 – 42,5]
Accompagnement spécialisé	20,0	[17,5 – 22,8]

⁷ Les totaux ne donnent pas 100 % car il s'agit des mesures classées au 1^{er} rang par les entreprises. Les totaux à 100 % sont par mesure individuelle et non par rang.

8. SERVICES EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

8.1. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant réalisé les actions suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Investissement dans les technologies d'automatisation ou de numérisation	62,7	[59,2 – 66,1]
Implantation de nouveaux équipements (hardware), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	36,4	[32,2 – 40,9]
Implantation de nouveaux logiciels (software), parmi les entreprises ayant investi dans les technologies d'automatisation et de numérisation	x	[x – x]
Formation spéciale ou nouvelle formation de son personnel en lien avec l'adoption de technologies d'automatisation ou de numérisation	48,4	[44,8 – 51,9]

X : donnée confidentielle

8.2. Proportion des entreprises identifiant les freins suivants à l'implantation de technologies d'automatisation ou de numérisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Productivité suffisante de l'entreprise	26,8	[23,7 – 30,1]
Autres priorités	46,1	[42,5 – 49,7]
Accessibilité au financement (institutions financières, gouvernements ou autre)	35,3	[31,9 – 38,9]
Manque de connaissance à l'interne, ou compétences difficiles à trouver à l'externe	18,0	[15,4 – 21,0]
Réglementation trop contraignante	6,9	[5,3 – 9,0]
Infrastructures numériques sous-développées (ex. : pas d'accès à Internet haute vitesse)	2,5	[1,6 – 4,0]
Manque de main-d'œuvre qualifiée pour l'exploitation de ces technologies	19,4	[16,6 – 22,5]
Résistance au changement / expérience(s) passée(s) peu concluante(s)	14,3	[11,9 – 17,1]
Manque de temps	47,4	[43,8 – 51,0]
Risque jugé trop élevé ou incertitude de marché	7,1	[5,4 – 9,3]
Entreprise en phase de transfert ou de vente	2,9	[1,9 – 4,3]
Manque de main-d'œuvre spécialisée	17,0	[14,3 – 20,1]

8.3. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant acquis les compétences spécialisées nécessaires à leur croissance à l'aide des façons suivantes :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Embauche de nouvelles personnes titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial	67,1	[63,7 – 70,4]
Embauche de main-d'œuvre spécialisée ou d'expérience	67,8	[64,5 – 71,0]
Stages pour des étudiant(e)s universitaires	38,8	[35,3 – 42,3]
Mutation (partage) de main-d'œuvre spécialisée avec une autre entreprise	8,8	[6,9 – 11,0]
Contrat(s) avec des consultant(e)s spécialisé(e)s	57,2	[53,7 – 60,8]
Activités de formation pour la main-d'œuvre existante	55,5	[52,0 – 59,0]
Aucune	6,6	[5,1 – 8,4]

8.4. Au cours des trois dernières années, proportion des entreprises ayant mis en œuvre les actions suivantes en matière d'innovation de produits ou de processus d'affaires :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Développement ou amélioration de produits	78,6	[75,5 – 81,3]
Mise en place de nouveaux services	66,0	[62,5 – 69,3]
Développement, amélioration ou adaptation de procédés de fabrication	22,4	[19,5 – 25,7]
Adoption de nouveaux modes de commercialisation	31,8	[28,5 – 35,2]
Refonte du modèle d'affaires de l'entreprise	27,5	[24,3 – 30,9]
Instauration d'une démarche systématique d'amélioration continue	28,2	[25,1 – 31,6]
Optimisation des processus de production de biens ou de services	44,4	[40,9 – 48,0]
Optimisation des processus de gestion ou de contrôle	49,2	[45,7 – 52,8]
Aucune	5,6	[4,3 – 7,4]

8.5. Au cours des cinq dernières années, proportion des entreprises ayant bénéficié des aides gouvernementales suivantes pour la réalisation d'un projet d'innovation de produits ou de processus d'affaires ou pour la réalisation d'un projet d'investissement dans les technologies d'automatisation :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Aide fiscale	59,4	[56,0 – 62,8]
Aide financière à la R-I ou à l'investissement	15,2	[12,7 – 18,1]
Accompagnement par un expert-conseil	19,7	[16,9 – 22,7]
Sous-traitance d'un projet d'innovation	5,6	[4,1 – 7,7]
Aide à la formation des travailleurs	15,1	[12,6 – 18,0]
Aucune aide	32,6	[29,5 – 36,0]

8.6. Proportion des entreprises identifiant les facteurs suivants qui les empêchent d'aller chercher les aides gouvernementales auxquelles elles peuvent être admissibles :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Méconnaissance des aides existantes	50,6	[47,0 – 54,2]
Difficulté à trouver de l'aide	12,5	[10,3 – 15,2]
Lourdeur de la paperasserie gouvernementale pour obtenir ces aides	49,6	[46,0 – 53,1]
Longueur du délai de traitement des demandes	19,2	[16,5 – 22,2]
Pas nécessaire	8,0	[6,3 – 10,0]
Entreprise non admissible	14,5	[12,2 – 17,2]
Aucun empêchement	14,5	[12,2 – 17,0]

8.7. Proportion des entreprises identifiant les domaines suivants comme un besoin d'aide prioritaire de l'externe :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Amélioration des processus organisationnels	24,9	[21,9 – 28,2]
Développement des compétences entrepreneuriales	9,5	[7,6 – 11,8]
Recherche-développement et démonstration technologique précommerciale	23,6	[20,7 – 26,9]
Protection de la propriété intellectuelle	15,8	[13,3 – 18,6]
Commercialisation des innovations de l'entreprise	33,4	[30,1 – 36,9]
Commercialisation sur de nouveaux marchés	42,7	[39,2 – 46,3]
Adoption et implantation de nouvelles technologies	21,8	[19,0 – 24,9]
Formation de la main-d'œuvre	24,6	[21,6 – 27,9]
Accompagnement au transfert (vente) de l'entreprise	7,4	[5,7 – 9,5]
Aucun besoin d'aide de l'externe	22,4	[19,6 – 25,5]

8.8. Proportion des entreprises ayant choisi les mesures suivantes comme la plus efficace pour accroître leur productivité⁸ :

	Proportion (%)	Intervalle de confiance (95 %)
Allègement de la réglementation	16,2	[13,6 – 19,1]
Allègement de la fiscalité	26,0	[22,9 – 29,3]
Programmes d'aide financière	46,6	[42,8 – 50,3]
Accompagnement spécialisé	14,4	[11,9 – 17,4]

⁸ Les totaux ne donnent pas 100 % car il s'agit des mesures classées au 1^{er} rang par les entreprises. Les totaux à 100 % sont par mesure individuelle et non par rang.

Cette publication a été préparée par :

Jonathan Vitti

Avec la collaboration de :

Claude Garon

Stéphane Leduc

Sous la direction de :

Mawana Pongo

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction générale des politiques et de l'analyse économique

710, place D'Youville, 7^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y4

Courrier électronique : dgpae@economie.gouv.qc.ca

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-555-01776-4

© Gouvernement du Québec, 2026

